



Parcs  
Canada

Parks  
Canada

Canada

Lieu historique national du Canada du

# Phare-de- Pointe-au-Père

Énoncé de gestion

2019





2019

Lieu historique national du Canada du  
**Phare-de-Pointe-au-Père**

Énoncé de gestion

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2019.

Énoncé de gestion du Lieu historique national du Canada du Phare-de-Pointe-au-Père 2019

Papier : R64-548/2019F  
978-0-660-29975-4

PDF : R64-548/2019F-PDF  
978-0-660-29974-7

*This publication is also available in English.*

**Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'énoncé de gestion ou des questions connexes**

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DU PHARE-DE-POINTE-AU-PÈRE :  
1034 rue du Phare  
Rimouski, Québec G5M 1L8

Tél. : 418 723-7805 ou 418 368-5505  
Courriel : [information@pc.gc.ca](mailto:information@pc.gc.ca)  
<https://www.pc.gc.ca/fr/lhn-nhs/qc/pointeaupere>

*Sources des images de la page couverture  
Mathieu Dupuis, Parcs Canada*

## Recommandations

*Recommandé par :*



---

**Stéphane Marchand**  
*Directeur d'unité de gestion*  
*Gaspésie*  
*Parcs Canada*



## Contexte :

Parcs Canada gère l'un des réseaux de lieux historiques protégés parmi les plus beaux et les plus vastes du monde. Son mandat consiste à protéger et à mettre en valeur ces lieux pour que puissent en profiter les générations d'aujourd'hui et de demain. Le présent énoncé de gestion décrit l'approche de gestion de Parcs Canada ainsi que les objectifs à atteindre pour le lieu historique national du Canada du Phare-de-Pointe-au-Père.

Le lieu historique national du Canada du Phare-de-Pointe-au-Père est situé à Rimouski, principal centre urbain de la région du Bas-Saint-Laurent, à quelque 300 kilomètres en aval de Québec. Le lieu historique bénéficie d'une excellente notoriété dans sa région où il joue le rôle d'icône qui contribue à l'image de marque de Rimouski. Il avoisine le Musée de l'Empress of Ireland et le sous-marin Onondaga, deux attraits touristiques de la région appartenant au Site historique maritime de la Pointe-au-Père.

L'emplacement du phare a été reconnu d'importance historique nationale en 1974, à cause de son rôle historique à titre d'important centre de services de pilotage et d'important feu pour la navigation dans le golfe et le fleuve Saint-Laurent. En 1990, le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine désignait le phare de béton (le troisième phare à être érigé sur le site) à titre d'édifice classé et le bâtiment de la corne de brume à titre d'édifice reconnu. Une plaque de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada commémorant le phare de Pointe-au-Père a été apposée sur le site en 1982. Une autre commémorant les pilotes du Saint-Laurent a été dévoilée en 2002.

Grâce à sa situation exceptionnelle, à la limite des eaux intérieures et de la mer ouverte, la station de Pointe-au-Père a été pendant longtemps l'un des plus importants centres d'aide à la navigation au Canada. Quatre phares se sont succédé sur le site, en opération de 1859 à 1997. Le troisième phare, prenant l'aspect d'une tour octogonale blanche à arc boutant, tout comme la tour à claire-voie (4<sup>e</sup> phare), font encore aujourd'hui parti du paysage de la station de phare. Véritable carrefour de services aux navigateurs, la station comptait un phare, une station de pilotage, une station de télégraphie sans fil (Marconi), un service hydrographique et même un service d'inspection médicale des navires (1923-1937). Pointe-au-Père fut aussi un haut lieu d'innovation; on y mena plusieurs expériences visant à améliorer l'efficacité des signaux sonores et y testa différents systèmes avant de les implanter dans les autres stations de phare canadiennes. La station fut également témoin, en 1914, du naufrage de l'Empress of Ireland, la plus grave tragédie maritime de l'histoire canadienne.

Le site est ouvert au public de la mi-juin à la mi-octobre et les visiteurs peuvent effectuer la montée du phare en petits groupes guidés et visiter les différents bâtiments de la station de phare de façon autonome. Depuis 2015, le lieu historique national du Phare-de-Pointe-au-Père attire une moyenne de 25 000 visiteurs par année. Le site affiche une légère hausse chaque saison, reposant en grande partie sur le renouvellement de l'offre du Site historique maritime de la Pointe-au-Père voisin du Phare.

Les bâtiments de la station de phare ont connu une cure de rajeunissement en 2017, alors que Parcs Canada a réalisé d'importants travaux de réfection de l'enveloppe extérieure du phare, de la maison du gardien, de la maison de l'assistant-gardien et du bâtiment de la corne de brume. L'exposition permanente, mise en place dans la maison du gardien en 1992 a dû être démantelée en 2014 en raison de sa vétusté. Depuis, la maison a accueilli une exposition temporaire de photographies soulignant 50 ans d'archéologie subaquatique à Parcs Canada (2014 à 2017) puis l'exposition temporaire *Tout feu, tout phare*, produite par le Musée maritime du Québec à L'Islet (2018 à 2021).

## Approche de gestion :

Depuis 1982, les services d'accueil, d'interprétation et d'entretien du lieu historique national du Canada du Phare-de-Pointe-au-Père sont assurés par le Site historique maritime de la Pointe-au-Père (anciennement le Musée de la mer), en vertu d'un contrat d'exploitation. Dans l'immédiat, l'intention de Parcs Canada est de poursuivre l'approche de gestion en vigueur, tout en évaluant les différentes avenues possibles pour la gestion et le développement à long terme du lieu historique national du Canada du Phare-de-Pointe-au-Père.

De plus, il est à noter que Parcs Canada et le Site historique maritime de la Pointe-au-Père ont signé, en 2011, une entente de partenariat dans le but de renforcer et de développer les liens qui unissent les deux parties. Cette entente, qui se veut distincte du contrat d'exploitation, a été renouvelée en 2016 et est en vigueur jusqu'en 2021.

## Objectifs de gestion :

**Conservation des ressources :** Parcs Canada protège les ressources culturelles situées dans les lieux patrimoniaux, conformément à la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* et aux *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*. Les mesures prises à cet égard comportent notamment la surveillance de base des ressources culturelles et la documentation des interventions menées dans le lieu. L'objectif du lieu historique national du Canada du Phare-de-Pointe-au-Père consiste à poursuivre les efforts de conservation des ressources culturelles de façon à maintenir le site en bon état d'intégrité pour les générations actuelles et futures. Ces efforts comprennent la surveillance continue des ressources culturelles associées au lieu historique, afin d'assurer que ces ressources et les valeurs historiques qui y sont associées ne soient pas perdues, endommagées ou menacées par des processus naturels comme l'érosion et la détérioration, ou par les activités humaines.

**Compréhension et appréciation du public :** Parcs Canada a pour objectif d'améliorer le partage de la valeur patrimoniale et de communiquer efficacement les motifs de commémoration du lieu historique national du Canada du Phare-de-Pointe-au-Père aux visiteurs. Grâce aux visites guidées du phare, aux activités d'éducation en diffusion externe et au site web du lieu historique national, les valeurs patrimoniales de la station de phare continueront d'être promulguées au public. Une réflexion a été amorcée quant au nécessaire renouvellement de l'expérience globale offerte aux visiteurs (dont le renouvellement de l'exposition permanente) du lieu historique, dans l'optique de permettre aux visiteurs d'apprécier et de reconnaître l'importance de la station de phare, de comprendre le rôle crucial qu'elle a joué dans l'histoire maritime du Canada et d'apprécier la valeur des bâtiments et ressources qui y sont protégés par Parcs Canada.

**Établissement de relations avec les partenaires locaux et régionaux :** Le lieu historique national souhaite consolider ses liens avec les partenaires actuels et saisir les opportunités pour créer de nouveaux partenariats afin de s'intégrer davantage à la communauté rimouskoise. Cette collaboration favorisera un partage dynamique d'expertise et de savoir-faire, en plus de permettre au lieu historique de tisser des liens de confiance durable avec le milieu. Le lieu historique souhaite, entre autres, collaborer avec l'industrie touristique régionale pour augmenter la notoriété du lieu, se positionner comme chef de file en matière de protection du patrimoine culturel et participer à l'essor de la vie socioculturelle locale et régionale.

**Entretien du lieu :** D'importants travaux de rénovation ont eu lieu en 2017, mais puisque ces derniers n'ont pas permis de restaurer tous les bâtiments, Parcs Canada poursuivra ses efforts afin d'assurer la pérennité de l'ensemble des infrastructures du lieu historique national. L'entretien du lieu sera assuré de manière à respecter ses valeurs patrimoniales, à présenter une image positive au public et à témoigner de la marque de Parcs Canada.



**Liens :**

[PARCS CANADA. Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada, 2010, 300 pages.](#)

[PARCS CANADA. Plan directeur du lieu historique national du Canada du Phare-de-Pointe-au-Père, 2007, 58 pages.](#)

[PARCS CANADA. Politique sur la gestion des ressources culturelles, Mars 2013, 33 pages.](#)